

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. RÈGLEMENT

4.2. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.2. Village

Echelle 1/2000

Document de travail
FEVRIER 2024

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :

Approuvé le :	Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :



« Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022 »

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Elément bâti à préserver
- Elément remarquable du paysage
- Site agricole
- Cavité souterraine
- Zone non aedificandi liée au ruisseau
- Secteur inondable

